Suite des obsèques

Landivy, Isigny-le-Buat (Les Biards)

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Denise RONCERAY

survenu le dimanche 28 septembre 2025, à l'âge de 77 ans.
De la part de :
Maurice Faudet, son compagnon;
Carine et Emmanuel Mouchard,
sa fille et son gendre;
Lucas, son petit-fils;
ses soeurs,
ainsi que toute sa famille et ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée **jeudi 2 octobre 2025, à 14 h 30, en l'église de Landivy.**
Denise repose à la chambre funéraire de Landivy.
Visites de 14 h à 17 h.
La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Pontmain.
Fleurs naturelles seulement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Landivysiennes,
Landivy, 02 43 05 40 28

Ombrée-d'Anjou (Bel-Air) (49)
Le Lion-d'Angers (49)
Quelaines-Saint-Gault (53)
Congrier (53)
Cossé-le-Vivien (53), L'Oie

Michel Rossigol (†), son époux;
Louis, Bénédicte, Sylvie, Anthony, Emmanuel, Jérémy (†),
ses enfants et leurs conjoints;
Antoine, Cécilia, Simon, Corentin, Océane, Enzo, Lucas, Lila, Hannaë, Owen, Andrews, ses 11 petits-enfants;
Léa, son arrière-petite-fille,
ainsi que toute la famille Rossignol et Guineheux
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Renée ROSSIGNOL
née GUINEHEUX

survenu à l'âge de 77 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 3 octobre 2025, à 15 heures, en l'église de Bel-Air.**
Mme Rossignol repose à la Maison funéraire Beaumont de Noyant-la-Gravoyère, où les visites sont possibles de 15 h à 19 h.
La famille remercie les infirmières à domicile de Noyant-la-Gravoyère ainsi que le Dr de la Garoullaye.
Fleurs naturelles seulement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Beaumont Barbot Bouleau,
Segré-en-Anjou Bleu,
02 41 61 51 56

Longuenée-en-Anjou
(Le Plessis-Macé)

Fréderic et Sophie,
Valérie et Jean-François,
Catherine, ses enfants;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Michel FLOTTERER

survenu le samedi 27 septembre 2025, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie d'au-revoir sera célébrée **jeudi 2 octobre 2025, à 10 h 30, au crématorium de Montreuil-Juigné.**
Michel repose à la Maison funéraire des Cyprès à Avrillé.
La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Feneu.
Fleurs naturelles, dons en faveur des Restos du Cœur.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG - PF Girard,
Val d'Erdre Auxence, 02 41 77 45 60

Le Pertre (35), Loiron-Ruillé (53)
Moutiers (35)

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Marcel ROUSSEAU

survenu le samedi 27 septembre 2025, à l'âge de 102 ans.
De la part de:
Marie-Thérèse et Gérard Chrétien,
Marcel et Jeanine Rousseau,
André et Chantal Rousseau,
ses enfants;
Isabelle et Jérôme,
Nadine et Guenaël,
Ludovic et Leätitia,
Thomas et Charlène,
Nadège et Clément,
Stéphanie,
ses petits-enfants;
ses 14 arrière-petits-enfants;
sa sœur, neveux et nièces, cousins, cousines et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **jeudi 2 octobre 2025, à 14 h 30, en l'église de Ruillé-le-Gravelais de Loiron-Ruillé,** suivie de l'inhumation au cimetière.
Marcel repose au funérarium Linaé rue André Citroën à Saint-Berthevin.
Visites de 14 h à 19 h.
La famille remercie son médecin traitant Dr Lerich, ainsi que l'EHPAD Saint-Joseph pour leurs bons soins.
Fleurs naturelles seulement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Maison Normand-Tradition Funéraire,
Saint-Berthevin, 02 43 69 46 63

Saint-Aignan-sur-Roë, Craon
Brains-sur-les-Marches
La Guerche-de-Bretagne (35)
Liffré (35), Clermont-Ferrand (63)
Quéven (56), La Chevrolière (44)

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Denise TUAL
née HAUTBOIS

survenu à l'âge de 93 ans.
De la part de :
Francis Tual, son époux;
Dominique et Chantal,
Alain et Mauricette,
Brigitte et Stéphane,
Loïc et Fabienne,
Thierry et Isabelle,
Rémi,
Pascal et Isabelle,
Marie-France et Vincent, ses enfants;
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
son beau-frère et sa belle-soeur
ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 3 octobre 2025, à 10 h 30, en l'église de Saint-Michel-de-la-Roë,** suivie de l'inhumation au cimetière.
Denise repose au funérarium Lesage-Lelièvre 4 route de Rennes à La Guerche-de-Bretagne.
Visites de 14 h 30 à 18 h.
La famille remercie chaleureusement le personnel soignant de l'EHPAD Saint Fraimbault de Lassay-les-Châteaux.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Barrais,
St-Aignan-sur-Roë, 02 43 06 98 11

La parution
des avis d'obsèques
est prioritaire

Celle des remerciements
peut se trouver décalée

Domfront en Poiraie
Rochefort (17)

Jean-Pierre Marchand,
Pascale Le Mee,
ses enfants;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre MARCHAND

survenu le dimanche 28 septembre 2025, à l'âge de 93 ans.

Un dernier hommage lui sera rendu **lundi 6 octobre 2025, à 13 heures, au crématorium de Mayenne.**
Pierre repose au funérarium de la Croix des Landes à Domfront.
La famille remercie les infirmières de Domfront-en-Poiraie, le personnel de l'UNA, le personnel de la Hamardière, le personnel du Centre Hospitalier de Flers, ainsi que sa femme de ménage, Nathalie, pour leur dévouement et leur gentillesse.
Pas de fleurs, des dons en faveur de l'institut Marie Curry.

PFG - Pompes funèbres Mélanger,
Domfront, 02 33 38 61 25

Saint-André-Goule-d'Oie
Chanverrie (La Verrie), Saint-Louis (La Réunion), Cholet
(Le Puy-Saint-Bonnet),
Montpon-Ménestérol (24)

Charline, sa fille;
Annie et Jean-Luc Loizeau,
Michel et Isabelle Vinet,
Joël Vinet et Béatrice,
ses frères, sa soeur,
ses belles-soeurs et son beau-frère;
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Guy VINET

survenu le lundi 29 septembre 2025, à l'âge de 62 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **jeudi 2 octobre 2025, à 11 heures, en l'église de La Verrie,** suivie de la crémation dans l'intimité familiale.
Guy repose au funérarium Luc Soulard, 17 rue du Moulin à La Verrie. Visites à partir de 14 h.
La famille remercie l'ensemble du personnel de l'hôpital Lys Hyrôme de Vihiers.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Luc Soulard,
Chanverrie, 02 51 67 78 33

Athis-Val de Rouvre

Son époux, André;
ses enfants, Jean-François, Isabelle et Fabienne;
ses petits-enfants, Camille, Marine, Maeva, Caroline, Gauthier, Constance, et Louane;
ses arrière-petites-filles, Eva et Emie,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Monique NAUD

survenu le samedi 27 septembre 2025, à l'âge de 81 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 3 octobre 2025, à 10 heures, en l'église d'Athis-de-l'Orne de Athis-Val de Rouvre,** suivie de l'inhumation au cimetière.
Monique repose au funérarium Mélanger rond point des Josnets, 61100 La Lande-Patry.
La famille remercie l'ensemble du personnel médical et soignant.
Ne recevant pas de condoléances, ce faire-part tient lieu de remerciements.

PFG Services Funéraires,
Flers, 02 33 14 17 19

ouest france

Société « Ouest-France »
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio,
Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 462 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média
Tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0630 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0.010 kg/tonne.

Tirage du
mardi 30 septembre 2025 :
434 287

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

Le préfet d'ILLE-ET-VILAINE, le préfet du MORBIHAN,
le préfet des CÔTES-D'ARMOR, le préfet de la LOIRE-ATLANTIQUE,
la préfète de la MAYENNE, le préfet de MAINE-ET-LOIRE
Direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Le public est prévenu qu'en application de l'article L.212-9 du Code de l'environnement, une participation du public par voie électronique, portant sur la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de la Vilaine se déroulera du mercredi 15 octobre 2025 au vendredi 14 novembre 2025.
Cet avis est affiché dans l'ensemble des 508 communes concernées et fait l'objet d'une publication sur les sites internet des services de l'État d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-d'Armor, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de Maine-et-Loire.
L'évaluation environnementale du dossier de révision du SAGE du bassin de la Vilaine et l'avis délibéré de l'autorité environnementale sont insérés au dossier mis à disposition du public.
Pendant toute la durée de la participation, un dossier est mis à disposition du public sur les sites internet suivants :
– sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante :
https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/PPVE-SAGEdu-Bassin-de-la-Vilaine
– sur le site internet de la préfecture du Morbihan à l'adresse suivante :
https://www.morbihan.gouv.fr/
– sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse suivante :
https://www.cotes-darmor.gouv.fr/
– sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique à l'adresse suivante :
https://www.loire-atlantique.gouv.fr/
– sur le site internet de la préfecture de la Mayenne à l'adresse suivante :
https://www.mayenne.gouv.fr/
– sur le site internet de la préfecture de Maine-et-Loire à l'adresse suivante :
https://www.maine-et-loire.gouv.fr/
Il est également consultable sur le site internet du registre dématérialisé :
https://sage.lavilaine.com/
Des demandes de renseignements complémentaires peuvent être adressées, pa courrier postal à l'adresse suivante : Eaux & Vilaine, BP 11, 56130 La Roche-Bernard ou par mail à l'adresse suivante : sage.vilaine@eaux-et-vilaine.bzh
Des informations peuvent également être recueillies sur le site de la révision du SAGE du bassin de la Vilaine à l'adresse suivante : https://www.sage-vilaine-revision.com/
Sur demande, ce dossier peut être mis en consultation sur support papier. La demande devra être formulée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de participation auprès de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau de l'environnement et de l'utilité publique à l'adresse électronique suivante :
pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr qui contactera le demandeur pour convenir d'un rendez-vous.
Le dossier papier sera mis à disposition du demandeur à la préfecture ou sous-préfecture concernée aux jours et heures qui lui sont indiqués au moment de sa demande.
Cette mise à disposition intervient au plus tard le deuxième jour ouvré suivant celui de sa demande.
Le public peut formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de la participation :
- sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : https://sage.lavilaine.com/
- par voie électronique à l'adresse suivante :
pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr en précisant l'objet du courriel : «participation du public - SAGE Vilaine».
Ces observations et propositions sont consultables pendant la durée de la participation à l'adresse du registre dématérialisé sécurisé.
Les observations et propositions qui ne sont pas transmises par voie électronique ou qui sont formulées après le dernier jour de la participation ne sont pas prises en considération.
Le projet de décision ne peut être définitivement adopté avant l'expiration d'un délai permettant la prise en considération des observations et propositions déposées par le public. Sauf en cas d'absence d'observations et propositions, ce délai ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la clôture de la consultation.
La synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision, sont mis à disposition sur les sites internet susmentionnés au plus tard à la date de la notification de la décision et pendant une durée minimale de trois mois.
Au terme de cette participation du public par voie électronique, le projet de révision du schéma d'aménagement et de gestion du bassin de la Vilaine, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et des observations exprimés, sera approuvé par les préfets d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-d'Armor, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de Maine-et-Loire.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-217 du 21 août 2025, le maire de Craon a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) révisé, l'élaboration du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) et le projet de périmètre délimité des abords (PDA) des Monuments historiques de la commune de Craon. L'enquête publique se déroulera en mairie du lundi 29 septembre 2025 à 9 h 00 au jeudi 30 octobre 2025 à 12 h 00.
À cet effet, M. Marcel Thomas a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et M. Alain Parra d'Andert, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pour être consulté à la mairie de Craon, 2, place de la Mairie, BP 74, 53400 Craon, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00. Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6599
et sur le site de la ville de Craon.
Le public pourra formuler ses observations dans un registre prévu à cet effet.
Les observations peuvent être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, mairie de Craon, 2, place de la Mairie, 53400 Craon, ou par courriel :
enquetepublique@villecraon53.fr
Le commissaire enquêteur recevra en mairie, aux jours et horaires suivants :
- lundi 29 septembre 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 7 octobre 2025, de 15 h 00 à 18 h 00,
- samedi 18 octobre 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 30 octobre 2025, de 9 h 00 à 12 h 00.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de Craon, aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête après retour du rapport et des conclusions motivées.

Société

Un enfant ne peut pas être virtuellement confié à l'Aide sociale

La Cour de cassation a rappelé que si un enfant est confié à l'Aide sociale à l'enfance par un juge, les parents ne peuvent pas avoir un droit d'hébergement à temps complet, car cela rendrait la mesure virtuelle.
Le placement suppose que l'enfant soit en danger, ce qui rend incompatible la protection et le maintien dans le milieu familial.
Le juge peut accorder un droit de visite et d'hébergement temporaire, mais pas à temps complet.
(Cass. Civ 1, 2.10.2024, H 22-13.618)

Adjudications immobilières

SCP LECHARTRE-GILET
Société d'avocats inscrite au barreau de LAVAL (Mayenne)
103, résidence d'Argencé - 53100 MAYENNE
et ayant un cabinet à LAVAL - 6, rue du Marchis
Tél. 02 43 04 36 98 - Fax 02.43.32.05.83

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

Devant le juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Laval (Mayenne), 13, place Saint-Tugal à Laval, salle d'audience, au rez-de-chaussée, après audience devant le juge de l'exécution du 7 juillet 2025 ayant adjugé le bien : 291.000 euros
Le lundi 3 novembre 2025 à 9 h 15

Désignation du bien :
Commune de **LAVAL** (53), 147, rue de la Filature
Consistant en
UNE MAISON D'HABITATION SUR SOUS-SOL
Comportant un crépi d'aspect ancien en partie haute et des murs en pierres jointoyées en parte basse, l'accès s'effectue par un escalier en dalles béton avec rambarde métallique depuis l'extérieur, comprenant :
- un rez-de chaussée : un premier étage auquel on accède par un escalier en bois et donnant sur un pallier, desservant un WC, la chambre parentale donnant sur un balcon avec rambarde métallique présent sur toute la longueur de la façade, deux chambres d'enfants et une salle d'eau,
- un 2nd étage dont l'accès s'effectue par un escalier en bois d'aspect ancien, en cours de travaux d'aménagement, donnant sur un palier à partir duquel une trappe donne accès aux combles non aménageables, desservant un WC, deux chambres, et une salle d'eau,
- on accède au sous-sol depuis la pièce principale du rez-de-chaussée par une cage d'escalier avec des marches en ciment ; une porte métallique donne à l'extérieur côté jardin tandis que deux grandes portes coulissantes électrifiées donnent en façade de la maison,
- L'accès au bien immobilier s'effectue par un portillon métallique à un battant ou deux grandes portes métalliques à deux vantaux chacune, l'une de ces dernières est électrifiée et donne sur une rampe desservant les deux portes de garage tandis que l'autre est manuelle et donne sur le côté de la propriété par une allée en pierres et des dalles posées au sol puis au jardin,
- le bien est délimité par le mur de la maison de la propriété voisine côté nord puis tout autour par une grande palissade en panneaux ciment ; un abri de jardin en structure bois et couvert en ardoises synthétiques se trouve devant le pignon nord ; à l'arrière, on note la présence d'une grande terrasse en pierres avec des escaliers qui donnent sur un grand jardin arboré ; un petit escalier permet d'accéder au sous-sol.
Le tout figure au cadastre de ladite commune, section AM n° 157 pour une contenance de 8 a 86 ca.
Bien actuellement occupé.

Mise à prix après surenchère : 320 100 euros

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Laval (Mayenne), 13, place Saint-Tugal.
Les enchères d'un montant de 200 euros seront reçues par ministère d'avocat inscrit au barreau de Laval, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Tout enchérisseur a l'obligation de remettre un chèque de banque égal à 10 % de la mise à prix.
Une visite du bien mis en vente aura lieu sur place le mardi 14 octobre 2025 entre 10 h 00 et 12 h 00, et sera organisée par la SCP Ouest Offices, commissaires de justice à Laval.
Il est possible et même recommandé de convenir par avance d'un rendez-vous au préalable au 02 43 53 08 21, avec l'étude de commissaires de justice.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
- au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Laval où le cahier des conditions de vente est déposé et peut être consulté,
- à la SCP Lechartre-Gilet, avocats poursuivants la vente au 02 43 04 36 98, où le cahier des conditions de vente peut également être consulté.

Notre publication adhère au
ARPP
dont elle suit les recommandations
Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au
ARPP
autorité de régulation professionnelle de la publicité
23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org
Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Examens

Publication sous réserve de vérification du procès-verbal par l'organisateur de l'examen.

Bac pro

▶ Accompa., soins et services à la personne

Admis :
Blouin Margaux
Lecorps Chloé (TB)

▶ Artisanat et métiers d'art opt. com. visuelle plurimédia

Admis :
Vermeersch Ilona (AB)

▶ Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

Admis :
Guriec Lennie
Pham - Van Alexy
Sarr Diom Seyda
Ugurlu Léa (AB)

Admissibles convoqués aux épreuves orales du second groupe :
Brehin Clémence

▶ Cuisine

Admis :
Héron Maéva
Moreau - Jagut Adam
Rouyrre Morgan (AB)

▶ Métiers de la mode - vêtements

Admis :
Jousset - Machard Élise (B)

▶ Métiers du commerce et de la vente : animation et gestion espace commercial

Admis :
Cabral Sandy
Gaudin Matheo
Houmadi Momedi
Kokate Enzo
Lariviere Gino
Octor Manon

Admissibles convoqués aux épreuves orales du second groupe :
Auger Kilyan
Ba Mouhamed
Fofana Cherif

▶ Métiers du commerce et de la vente: prospection clientèle et valorisation offre commerciale

Admis :
Chauvet Anthony (AB)
Dahmani Marwane (AB)
Fontan Alexis
Hognon Chevalier Kayson

▶ Maintenance des matériels opt mat. agricoles

Admis :
Besnier Mathis (AB)
Rousseau Bastien

▶ Maintenance des systèmes de production connectés

Admis :
Broquet Heliaz

Admissibles convoqués aux épreuves orales du second groupe :
Ghirmay Araya Simon

▶ Maintenance des véhicules - véhic. transport routier

Admis :
Clemenceau Gabin
Molin Thomas (AB)
Monteiro Martin

▶ Maintenance des véhicules - voitures parti.

Admis :
Picot Jocelyn (AB)

▶ Maintenance et efficacité énergétique

Admis :
Motais Yanis

▶ Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers - cartons

Admis :
Barbe Téo

▶ Systèmes numériques opt B: audiovisuels, réseau et équipement domestiques

Admis :
Maudet Tom (B)

▶ Technicien en chaudronnerie industrielle

Admis :
Marie Titoine

▶ Technicien en réalisation de produits mécaniques, opt. réalisation et suivi de production

Admis :
Lorain Édouard (AB)